

**Un(e) animateur/trice pour l'accueil de loisirs de Cossé-le-Vivien
sur le temps périscolaire du mercredi**

Public : enfants de 3 à 12 ans

Missions :

- Développement de projets d'animations, d'activités de plein air à dominante sportive et/ou d'activités à caractère culturel et créatif en lien avec le projet pédagogique.
- Participation et implication aux rencontres de préparation au sein de l'équipe d'animation
- Gestion des tâches de la vie quotidienne (repas, goûter, toilette, rangement...)
- Organisation et animation d'activités ludiques, manuelles, culturelles ou sportives
- Ménage/rangement des espaces utilisés

Compétences :

- Facultés pédagogiques, sens de la communication et de la gestion d'un groupe
- Sens de l'accueil auprès des enfants et des parents
- Disponibilité, prise d'initiative, autonomie
- Ecoute, discrétion
- Capacités d'adaptation à divers publics
- Sens de l'imaginaire et de la créativité
- Faculté à travailler en équipe à travers la mise en place d'un programme d'activités dans le respect d'une progression pédagogique.
- Respect et mise en œuvre des consignes de sécurité et d'hygiène concernant les personnes, le matériel, les locaux utilisés.

Profil :

- BAFA exigé ou équivalent (CAP petite enfance, BPJEPS, CPjeps...)
- PSC1 souhaité
- Expérience auprès des enfants de 3 à 12 ans
- Bonnes connaissances de l'accueil de loisirs et de la réglementation

Conditions :

- Travail à l'accueil de loisirs de Cossé-le-Vivien sur le temps périscolaire du mercredi
- Temps de travail : mercredis + temps de préparation en équipe en journée ou soirée
- Contrat à durée déterminée de 5 mois (de mars à juillet 2026), avec possibilité de renouvellement
 - 168 heures sur la période (mercredis + temps de préparation)
 - Rémunération suivant la convention collective Familles Rurales – fiche métier N°4-4-a indice 342 / Soit 2 125.20 € bruts sur la période (12.64€ brut de l'heure)

➔ **Candidature à adresser par mail avec CV et lettre de motivation à :**

adele.peigney@famillesrurales53.com et à l'intention de Monsieur LE NAGARD, président.

Date limite de dépôt des candidatures le 22 février 2026

➔ Poste à pourvoir à partir du mercredi 4 mars 2026